

Connaissance des Institutions Publiques et de la Fonction Publique



SP-51 2 Jours (14 Heures)

Description

Cette formation à la préparation des concours administratifs est conçue pour aider les participants à mieux comprendre les règles et les principes spécifiques de la fonction publique française, ainsi que les dernières réformes en cours, telles que la loi de transformation de la fonction publique, la représentativité nationale, la régionalisation, le statut des personnels, la métropole et les nouvelles instances. Avec plus de 5 millions de fonctionnaires et 200 métiers répartis en filières, la fonction publique occupe une position importante dans l'économie française, reflétant la conception de l'État et des institutions administratives françaises. Cette formation permettra aux participants d'acquérir les bases essentielles pour réussir les concours administratifs.

À qui s'adresse cette formation ?

Pour qui

- Toute personne préparant les concours administratifs.
- Agent public souhaitant consolider ses connaissances.
- Toute personne en charge de clientèles du secteur public.

Prérequis

- Aucun.

Les objectifs de la formation

- Comprendre les rôles des institutions administratives françaises
- S'approprier les réformes en cours pour travailler avec la sphère publique

Programme de la formation

S'approprier les fondamentaux du droit constitutionnel français

- L'État et la nation.
- Souveraineté nationale et représentativité.
- La Constitution de 1958 et les institutions de la Ve République.

Découvrir le fonctionnement des institutions politiques françaises

- Le Président de la République.
- Le Gouvernement, le Parlement et l'élaboration des Lois.
- L'Administration de l'État.
- Le pouvoir judiciaire et autres organes constitutionnels.

Les collectivités territoriales

- Les conseils municipaux, départementaux et régionaux.
- Les attributions des assemblées délibérantes.
- Les organes exécutifs des collectivités territoriales.
- Les compétences et ressources des collectivités territoriales.
- L'intercommunalité et son évolution : EPCI à fiscalité propre et EPCI sans fiscalité, les Métropoles.

Services publics, établissements publics, entreprises publiques

- Les services publics en France : les fonctions régaliennes, les secteurs non marchands et marchands.
- Les établissements et entreprises publics.

La fonction publique en droit français

- Les trois versants de la fonction publique.
- La structuration de la fonction publique (corps, catégories, échelons, métiers).
- Le statut des personnels.
- L'actualité statutaire.